

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 6 mars 2020

L'AN DEUX MIL VINGT, LE SIX MARS à 20 h, le Conseil Municipal de BAYET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Bernard DANIEL, Maire

Date de convocation : 28 février 2020

Etaient présents : Grégory BIDET, Philippe BUSSERON, Bernard DANIEL, Serge DEBOURGES, Olivier HORNBERGER, Christophe LACOMBE, Marie-Noëlle MENAT, Michel POUYET, David RIGONDET

Etaient absents : Claudine BRUN, Angélique DUBOCAGE, Bruno LAMOUCHE, Gisèle MINVIELLE,

**Pouvoirs : Bruno LAMOUCHE à Philippe BUSSERON
Gisèle MINVIELLE à Bernard DANIEL**

Philippe BUSSERON est élu secrétaire de séance

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 1-06/03/2020

VOTE DES TAXES LOCALES 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide les taux suivants pour 2020, soit :

Taxe d'Habitation :	8,18 %
Taxe Foncier Bâti :	8,44 %
Taxe Foncier Non Bâti :	33,84 %

Délibération n° 2-06/03/2020

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire propose le montant de la redevance d'assainissement pour le budget 2020. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe la redevance assainissement à 0,75 euros le m3 (soixante-quinze centimes d'euros) à compter de l'année 2020. La facturation sera établie à réception du rôle du SIVOM.

Délibération n°3-06/03/2020

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 COMMUNE

L'Assemblée délibérante, sous la présidence de Monsieur Serge DEBOURGES, doyen, vote le compte administratif 2019 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu	813 111,00 €
	Réalisé	359 027,83 €
	Reste à réaliser	388 228,00 €
Recettes	Prévu	813 111,00 €
	Réalisé	460 287,94 €
	Reste à réaliser	124 375,00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu	1 316 235,00 €
	Réalisé	1 112 269,08 €
Recettes	Prévu	1 316 235,00 €
	Réalisé	1 342 746,88 €

Résultat de clôture d'exercice :

Investissement	101 206,11 €
Fonctionnement	230 477,80 €
Résultat global	331 737,91 €

Conseil municipal du 6 mars 2020

Délibération n° 4-06/03/2020

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 SERVICE ASSAINISSEMENT

L'Assemblée délibérante, sous la présidence de Monsieur Serge DEBOURGES, doyen, vote le compte administratif 2019 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu	67 089,00 €
	Réalisé	53 654,94 €
	Reste à réaliser	13 432,00 €
Recettes	Prévu	67 089,00 €
	Réalisé	39 137,37 €
	Reste à réaliser	10 074,00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu	76 901,00 €
	Réalisé	56 792,71 €
Recettes	Prévu	76 901,00 €
	Réalisé	61 859,63 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement	- 14 517,57 €
Fonctionnement	5 066,92 €
Résultat global	- 9 450,65 €

Délibération n° 5-06/03/2020

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019 COMMUNE

Monsieur le Maire expose aux membres de l'Assemblée que le compte de gestion est établi par Madame la Trésorière à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Visé et certifié, n'appelle ni réserve, ni observation, après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2019 du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Délibération n° 6-06/03/2020

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019 SERVICE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire expose aux membres de l'Assemblée que le compte de gestion est établi par Madame la Trésorière à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Visé et certifié, n'appelle ni réserve, ni observation, après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2019 du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Délibération n° 7-06/03/2020

AFFECTATION DE RESULTAT COMMUNE 2019

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Bernard DANIEL, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 le 6 mars 2020

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement	230 477,80 €
- Un déficit reporté de :	0,00 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	230 477,80 €
- Un excédent d'investissement de	101 260,11 €
- Un déficit des restes à réaliser de	263 853,00 €
Soit un besoin de financement de	162 592,89 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCEDENT	230 477,80 €
AFFECTAION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	162 592,89 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	67 884,91 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	101 260,11 €

Délibération n° 8-06/03/2020

AFFECTATION DE RESULTAT SERVICE ASSAINISSEMENT 2019

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Bernard DANIEL, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 le 6 mars 2020

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement	6 157,88 €
- Un déficit reporté de :	11 224,80 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	5 066,92 €
- Un excédent d'investissement de	14 517,57 €
- Un déficit des restes à réaliser de	3 358,00 €
Soit un besoin de financement de	17 875,57 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCEDENT	5 066,92 €
AFFECTAION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	5 066,92 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	14 517,57 €

Délibération n° 9-06/03/2020

VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2020

L'Assemblée délibérante vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2020 :

Investissement :

Dépenses	340 252,00 €
Recettes	604 105,00 €
Reste à réaliser dépenses	388 228,00 €
Reste à réaliser recettes	124 375,00 €
Total dépenses	728 480,00 €
Total recettes	728 480,00 €

Fonctionnement :

Dépenses	1 348 241,91 €
Recettes	1 348 241,91 €

Délibération n° 10-06/03/2020

VOTE DU BUDGET PRIMITIF SERVICE ASSAINISSEMENT 2020

L'Assemblée délibérante vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2020 :

Investissement :

Dépenses	55 432,57 €
Recettes	58 790,57 €
Reste à réaliser dépenses	13 432,00 €
Reste à réaliser recettes	10 074,00 €
Total dépenses	68 864,57 €
Total recettes	68 864,57 €

Fonctionnement :

Dépenses	64 129,00 €
Recettes	64 129,00 €

Délibération n° 11-06/03/2020

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Dans le cadre budgétaire, il est prévu des subventions exceptionnelles pour les associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 250 € à l'association Enzo 222 MX.

Délibération n° 12-06/03/2020

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Plusieurs agents remplissant les conditions pour changer de grade, Monsieur le Maire propose de créer, à compter du 1^{er} avril 2020 :

Conseil municipal du 6 mars 2020

- un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet et à partir du 1^{er} septembre 2020 :
 - un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet 28 heures
- Ces propositions seront présentées à la CAP du 26 juin 2020 au centre de gestion de l'Allier. Les postes laissés libre par ces nominations seront automatiquement supprimés. Le tableau des effectifs est mis à jour et annexé à la présente délibération. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

**TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE BAYET
AU 1^{er} septembre 2020**

Filière Administrative :

Rédacteur principal 1^{ère} classe (catégorie B) 1 poste à temps complet
 Adjoint administratif principal 2^{ème} classe (catégorie C) 1 poste à temps complet

Filière Animation :

Adjoint d'animation principal 2^{ème} classe (catégorie C) 4 postes à temps complet

Filière Sanitaire et Sociale :

Educateur principal Jeunes Enfants (catégorie A) 1 poste à temps complet
 Auxiliaire de Puériculture principal 1^{ère} classe (catégorie C) 1 poste à temps complet

Filière Technique :

Agent de maîtrise principal (catégorie C) 1 poste à temps complet
 Adjoint technique principal de 2^{ème} classe (catégorie C) 3 postes à temps complet
 Adjoint technique principal de 2^{ème} classe (catégorie C) 1 poste à 32 h par semaine
 Adjoint technique principal de 2^{ème} classe (catégorie C) 1 poste à 28 h par semaine
 Adjoint technique (catégorie C) 1 postes à temps complet
 Adjoint technique (catégorie C) 1 poste à 30 h par semaine
 Adjoint technique (catégorie C) saisonnier non pourvu 1 emploi à 28 h par semaine

**SIGNATURES DES MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS A LA REUNION
DU 6 mars 2020**

BIDET Grégory	
BRUN Claudine	absente
BUSSERON Philippe	
DANIEL Bernard	
DEBOURGES Serge	
DUBOCAGE Angélique	absente
HORNBERGER Olivier	
LACOMBE Christophe	
LAMOUCHE Bruno	absent
MENAT Marie-Noëlle	
MINVIELLE Gisèle	absente
POUYET Michel	
RIGONDET David	